

LIGNES DE CRÊTES

Magazine d'information de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

ECONOMIE

Bilan des aides européennes
sur le territoire des Crêtes

ENVIRONNEMENT

Vers une meilleure efficacité du tri
avec les nouveaux bacs

TOURISME

Commémorations du centenaire
de la première guerre mondiale



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Présentation des nouveaux membres du Bureau



Bonjour à toutes et à tous,
En ce début de mandature, je me dois de me présenter. Je suis né à Gruyères, sur les Crêtes Préardennaises, où mes parents étaient agriculteurs. Passé par Bazin pour mes études, j'ai obtenu un diplôme d'ingénieur Arts et Métiers à Châlons sur Marne, puis Paris. Avant la vie active : 15 mois de sport et crapahut chez les

Fusiliers Marins ! J'ai débuté ma carrière à Commercy, dans la Meuse avant de revenir après 9 ans, dans les Ardennes, chez Promecam (devenu Amada) pour finir par entrer dans le groupe Segula où j'ai créé une société de maintenance industrielle à Charleville-Mézières. Partis seuls en 1986, nous sommes montés à presque 100 salariés.

Après 20 ans de cette activité, nous avons racheté, mes enfants et moi, l'unité Arti de Charleville et sa filiale de Witry les Reims, s'orientant (en plus de la maintenance et de la fabrication de machines) vers la métallerie et serrurerie des bâtiments. Deux activités m'ont permis de décompresser durant ces nombreuses années : la pratique du sport (vélo, football, rugby, course d'orientation) et le travail à la ferme avec mes parents et maintenant mon épouse et mes enfants.

Côté vie publique, j'ai été élu conseiller municipal de Gruyères dès 1971 avant d'en devenir maire en 1989. Je suis rentré au Bureau de la Communauté de Communes dès sa création avant de devenir Vice-Président en charge du développement économique. Sollicité par de nombreux élus du territoire, j'ai décidé de proposer ma candidature au poste de Président car je venais de prendre ma retraite et je pouvais consacrer du temps pour m'impliquer au maximum dans ce rôle. Ma ligne de conduite sera de poursuivre le développement de notre territoire rural qui voit depuis de nombreuses années, augmenter sa population. Je compte sur les bonnes volontés de chacun pour œuvrer dans ce sens et faire de notre intercommunalité un territoire dynamique et accueillant.

Bernard BLAIMONT,
Président de la Communauté
de Communes



Rue de la prairie
08430 POIX-TERRON
Tél : 03.24.35.22.22
communaute@lescretes.fr
www.cretespreardennaises.fr

OFFICE DE TOURISME

1 rue Cécilia Gazanière
08430 LAUNOIS SUR VENCE
Tél : 03.24.35.02.69
ot.cretes@wanadoo.fr
www.sud-ardennes.fr

OFFICE D'ANIMATION

1 rue Cécilia Gazanière
08430 LAUNOIS SUR VENCE
Tél : 03.24.35.34.33
www.oacp.fr

SOMMAIRE

- p.3 - Arrêts sur images
- p.4 - Brèves
- p.5 - Logements locatifs
- p.6 - Dossier
- p.10-11 - Budget 2014
- p.12 - Randonnées de l'été
- p.13 - Centenaire de la première guerre mondiale
- p.14 - Les aides européennes sur le territoire
- p.16 - Distribution des bacs de tri
- p.17 - Programme d'animations OACP
- p.18 - Béguinage des Crêtes
- p.19 - Faites garder votre enfant



PATRIMOINE

Dans le cadre du partenariat avec la commune de Poix-Terron, la Communauté de Communes a confié la rénovation d'un muret de soutènement à l'association d'insertion Espace Environnement 08.

SON & LUMIÈRE DE LA CASSINE

(Re)découvrez l'histoire d'Etienne Lantier, d'après le célèbre roman d'Emile Zola. Tous les vendredis et samedis du 19 juillet au 16 août.

Infos & Résa. : www.spectacle-germinal.fr



FESTIVAL SÈME LA CULTURE

Ce festival réunit chaque année les mondes de l'art et de l'agriculture. Thème 2014 « Qui jette un œuf, jette un bœuf ». + d'infos : www.semelaaculture.com



AIRE DE CAMPING-CAR D'ATTIGNY

Depuis le début du mois de mai, l'aire de camping-car d'Attigny est en service !
(Coordonnées GPS : 49.482763, 4.575921)

TÉLÉTRAVAIL

La Communauté de Communes, dans le cadre du Plan Climat des Crêtes, cherche à développer le télétravail sur le territoire (organisation du travail qui permet d'exercer une activité en dehors des locaux de son employeur grâce aux technologies de l'information et de la communication et ainsi limiter ses déplacements). Afin de recenser les besoins, une enquête est actuellement en cours. Si vous souhaitez y participer, merci de prendre contact avec M.Ouali au 03.24.35.22.22 ou d'y répondre en ligne sur www.cretespreardennaises.fr

RELAIS SERVICE PUBLIC

Le Relais Services Publics (RSP) est un endroit où vous trouverez des informations diverses et pourrez effectuer vos démarches administratives gratuitement et en toute confidentialité (Caf, Sécurité Sociale, Retraite, MSA, UDAF...), avec l'aide d'un agent. On compte 3 RSP sur le territoire :

Poix-Terron (Communauté de Communes)
Rue de la Prairie - Tél. : 03.24.35.22.22

Attigny (Mairie)
Place Charlemagne - Tél. : 03.24.71.20.68

ACCUEIL DES ENTREPRISES

La Communauté de Communes vient de terminer l'aménagement d'un Pôle d'Entreprises à Lucquy et d'une Zone d'Activités à Faissault. Il reste des bureaux disponibles (15 à 40 m² à Lucquy) et des terrains constructibles (2000 à 3000 m² à Faissault). Plus d'infos : M.Ouali au 03.24.35.22.22 ou conomie@lescrettes.fr

Signy l'Abbaye (Médiathèque Yves Coppens)
Rue de Thin - Tél. : 03.24.56.93.02



En 2014, nouvelle aire de jeux au Domaine de Vendresse. Composée d'éléments en bois, elle tourne autour du thème de l'équilibre et propose des structures d'escalade aux 8-14

ans. A noter également le programme d'animations estivales concocté par l'équipe du Domaine

+ d'infos : www.domaine-de-vendresse.fr

UNE OFFRE LOCATIVE TOUJOURS ACCESSIBLE SUR LE TERRITOIRE

F3 à HAGNICOURT (75 m²)

Cuisine - Séjour - 2 chambres - sdb - WC
Grenier - local de rangement (vélos, ...)
Loyer (hors charges) : 390 €

FI à REMAUCOURT (51 m²)

Cuisine - séjour - chambre - sdb - WC
Poêle à granulés bois
Loyer (hors charges) : 256,47 €

F3 à VIEL St REMY (90 m²)

Cuisine - séjour - 2 chambres - sdb - WC
Grenier
Loyer (hors charges) : 413,14 €



F3 à NEUFMAISON (84 m²)

Cuisine ouverte sur séjour - 2 chambres - sdb - WC
Cave - Terrain
Loyer (hors charges) : 404,17 €

F2 à EVIGNY (63 m²)

Cuisine - séjour - 1 chambre - sdb - WC
Loyer (hors charges) : 425,47 €

FI à DOUMELY-BEGNY (45 m²)

Cuisine - séjour/chambre - sdb - WC
Loyer (hors charges) : 217,38 €

F4 à BOUVELLEMONT (92 m²)

Cuisine ouverte sur séjour - 3 chambres - sdb - WC
Loyer (hors charges) : 449,92 €

F3 à MONDIGNY (66 m²)

Cuisine ouverte sur séjour - 2 chambres - sdb - WC
Loyer (hors charges) : 402,68 €



F5 à ALLAND'HUY & SAUSSEUIL (121 m²) - Maison individuelle

Cuisine - Séjour - 4 chambres - sdb - WC
Cour - Dépendances
Loyer (hors charges) : 560 €

Connaître en temps réel l'ensemble des logements disponibles sur notre territoire

WWW.CRETESPREARDENNAISES.FR ou 03.24.35.22.22

(Onglet Habitat > Habitat > Logements communaux à louer)

BERNARD BLAIMONT, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le 17 avril, les 111 délégués communautaires (représentants des communes) se sont prononcés sur le choix des nouveaux membres du Bureau de notre intercommunalité. Ils ont choisi Bernard Blaimont comme nouveau Président et renouvelé leur confiance à de nombreux élus, déjà présents lors du précédent mandat.



Les nouveaux membres du bureau de la Communauté de Communes



PRÉSIDENT & VICE-PRÉSIDENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Président / Responsable du développement économique : M. Bernard BLAIMONT (maire de Gruyères)

1^{er} Vice-Président aux finances : Marc LAMENIE (Sénateur-maire de Neuville-Day et Conseiller Général)

V.P. aux services à la population / communication : M. Noël BOURGEOIS (maire et Conseiller Général d'Attigny)

V.P. à l'environnement : M. Guy CAMUS (maire et Conseiller Général de Chaumont-Porcien)

V.P. à l'animation / tourisme : Mme Elisabeth GEHIN (maire de Novion-Porcien)

V.P. à l'habitat / cadre de vie / patrimoine : M. Daniel THOMAS (maire de Mondigny)

V.P. au développement local et Plan Climat : M. Jean-Marie OUDART (maire de Poix-Terron)

Leur rôle : élus pour 6 ans, ils mettent en application les décisions du Bureau et du Conseil communautaire, assurent l'animation des commissions, représentent la Communauté de Communes lors des événements officiels et gèrent le fonctionnement des services.

BUREAU

B.Blaimont (1), G.Camus (3), M.Laménie, D.Thomas (5), N.Bourgeois (2), E.Géhin (4), J-M.Oudart (6), C.Paté (7 - Allandh'uy), J-C. Bucheler (8 - Charbogne), M.Bertaux (9 - Rocquigny), P.Mauroy (10 - Boulzicourt), J. Malcorps (11 - Chappes), A.Lamorlette (12 - Lucquy), M.Jeannelle (13 - Saulces-Monclin), N.Poiret (14 - Warnécourt), M.Paquet (15 - Neuvisy), J-L.Petre (16 - Singly), J-P.Tayot (17 - Vendresse), M.Letissier (18 - Ecordal), A-M Tuot (19 - Lametz), J.Vincent (20 - Raillicourt), J-P.Dosière (21 - Signy l'Abbaye), H.Mahieu (22 - Conseiller Général de Flize)

Le rôle du Bureau : il comprend 22 membres (le Président, les 6 Vice-Présidents et 15 membres) élus sur proposition des commissions cantonales. Il oeuvre à

- préparer les décisions du conseil communautaire
- engager les actions et les opérations dans la limite des budgets et des programmations décidés par le Conseil Communautaire

COMMISSIONS THÉMATIQUES / GROUPES DE TRAVAIL

Habitat/cadre de vie / patrimoine
(D.Thomas)

Gestion des ordures ménagères
(G.Camus)

Eau, rivières, assainissement non-collectif
(G.Camus)

Services à la population / Petite enfance
(N.Bourgeois)

Animation/vie associative et culturelle
(E.Géhin)

Développement Economique
(B.Blaimont)

Tourisme
(E.Géhin)

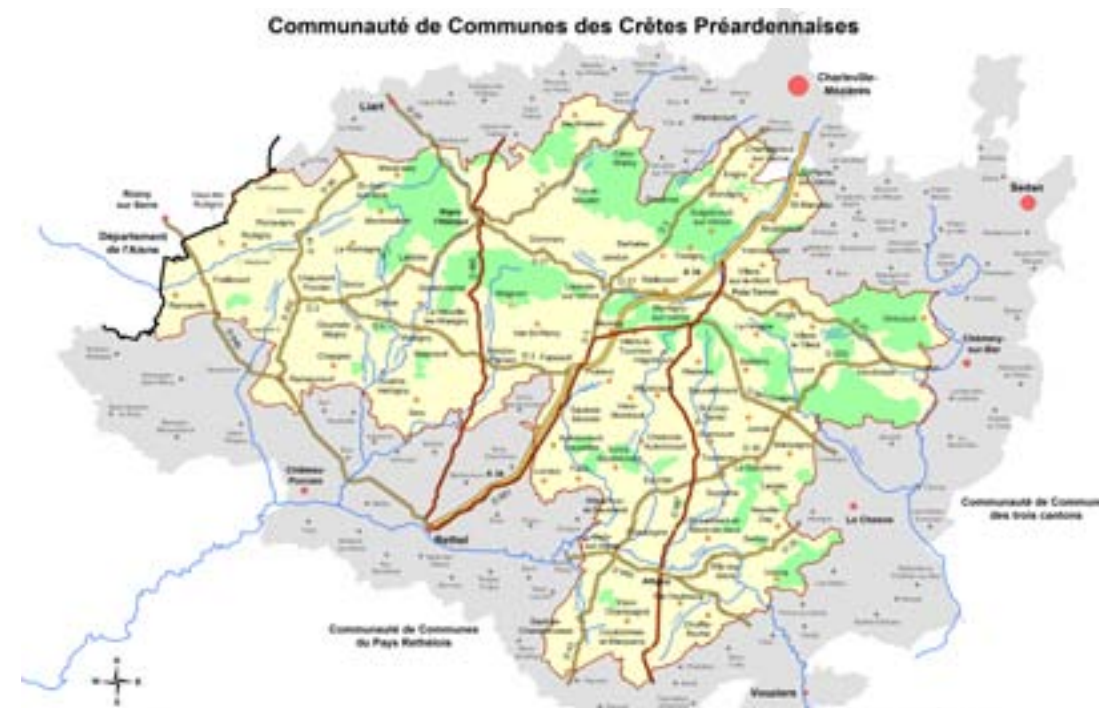
Communication
(N.Bourgeois)

Sentiers
(E.Géhin)

Agriculture
(J-M.Oudart)

Programme de développement européen
(J-M.Oudart)

Plan Climat Energie
(J-M.Oudart)



INTERVIEW DE BERNARD BLAIMONT, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Bernard Blaimont, vous prenez la suite de M. Bocquillon. Quel bilan tirez-vous du précédent mandat ?

Nous avons soutenu le développement de notre territoire rural avec la création de plus de 200 emplois et l'installation de 1 000 habitants supplémentaires. Nous avons monté un grand nombre de dossiers, notamment sur les crédits européens pour financer au mieux les actions et projets envisagés : création de 3 multi-accueils pour la petite enfance, accueil d'une vingtaine d'entreprises dans nos Pôles et Zones d'Activités, reçu plus de 600 dossiers pour l'amélioration de l'habitat, réouvert la gare de Poix-Terron, participé à la création d'un pôle médical et mis en place des animations pour nos aînés et nos jeunes. Je tiens à adresser un salut amical à mes prédécesseurs : Marie-Noëlle Gentil qui est à l'origine de notre intercommunalité, René Chevalier qui a lancé les premiers gros investissements et Robert Bocquillon qui a conforté la dynamique de projets.

Comment allez-vous présider notre intercommunalité ? Quelles attributions souhaitez-vous donner au Bureau, Conseil communautaire et Vice-Présidents ?

Tout d'abord nous allons travailler en équipe avec les Vice-Présidents. Nous aurons des échanges chaque semaine lors de temps de réunions où nous évoquerons les projets de la Communauté de Communes. Les membres du Bureau ainsi que les Vice-Présidents seront là pour m'épauler et prendre une part active dans les commissions thématiques. Je tiens particulièrement à ce que les réunions se passent de manière détendue et constructive ! En ce qui concerne les délégués qui forment le Conseil Communautaire, ils doivent être force de proposition et je les invite à faire remonter leurs idées, leurs remarques ou leurs griefs (j'espère qu'ils n'en auront pas trop) !

Commissions cantonales (7 commissions)

Préparent le Conseil Communautaire

Conseil Communautaire (111 délégués)

Se réunit une fois par trimestre en séances publiques
Vote les décisions, engagements, projets de la Communauté de Communes

Propose

Délègue

Bureau (22 membres)

Prépare les dossiers pour présentation en Conseil Communautaire
Exécute les engagements pris par le Conseil Communautaire

Commissions thématiques

Donnent un avis et font des propositions au Bureau

Échanges

Président & Vice-Présidents

Exécutent et proposent des projets

« Il faut donc poursuivre les 3 priorités du développement économique, des services à la population et de l'amélioration de l'habitat. »



Le Président et les Vice-Présidents

Quelles sont les compétences, thématiques qui seront particulièrement soutenues ?

L'attractivité de notre territoire a montré que les investissements ont été judicieux. Il faut donc poursuivre les 3 priorités du développement économique, des services à la population et de l'amélioration de l'habitat. Nous mettrons également l'accent sur le développement des énergies nouvelles, le tourisme et l'aide aux personnes âgées.

Quels sont les principaux chantiers de votre début de mandat ?

J'en compte beaucoup mais si je ne dois en citer que quelques-uns :

- L'éco-camping de Signy l'Abbaye
- Le béguinage de Chaumont-Porcien qui est en cours de réalisation
- Le second béguinage à Attigny qui va suivre, ne reste qu'à finaliser le financement
- Se tenir prêt pour le redémarrage de l'activité économique
- L'aménagement d'une Zone d'Activités à Boulzicourt qui doit voir le jour
- La mise en place de la réforme des rythmes scolaires où nous aiderons les SIVU par l'intermédiaire de l'Office d'Animation

Un mot sur le projet d'éco-camping à Signy l'Abbaye : on s'oriente vers une solution de porteur de projet privé ?

Les discussions concernant cet éco-camping ont commencé il y a plus de 10 ans. Face aux coûts annoncés à l'époque (plus de 4 M. d'euros), nous avons laissé ce dossier de côté avant de le ressortir « des cartons » il y a 2 ans. Il fallait mener de front et la construction et la mise en gestion par un privé. Les financements souhaités n'étant pas disponibles avec la mise en location globale, nous nous sommes orientés vers une autre solution : un investisseur privé qui achète les terrains et qui construit les structures d'hébergement et la Communauté de Communes qui réalise la piscine et les bâtiments importants pour les louer au gestionnaire privé.

Quelles évolutions, orientations souhaitez-vous donner à notre intercommunalité ?

Avec les bouleversements annoncés concernant les collectivités locales, il faut se tenir prêt à récupérer des compétences nouvelles mais il faut que notre intercommunalité reste axée sur les investissements structurants.

BUDGET 2014 : 16 MILLIONS D'EUROS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

16 millions d'euros de budget (dont 59 % d'investissement)

Les programmes d'actions prévus au Budget prévisionnel ne peuvent être tous engagés sur une année budgétaire mais au cours de 2 années. Les réalisations des budgets 2012 et 2013 ont été de 10 millions d'euros en dépenses engagées.

Budget 2014

DÉPENSES

RECETTES

Développement Économique 31 % 5 009 000 €	Zones d'Activités & locaux d'entreprises 2,8 M. € Tourisme 1,9 M. € Développement local 210 000 €	Subventions & compensation TVA 29,5 %
Environnement 30 % 4 817 000 €	Ordures ménagères 3,2 M. € Assainissement non-coll. 1,4 M. € Eco-énergies 65 000 € Eau - rivières 20 000 €	Impôts 20 %
Habitat / Cadre de vie - Services pop. - Animations 20 % 3 122 000 €	Services à la population 1,4 M. € Habitat / Logements 1,2 M. € Cadre de vie 306 000 € Animations 210 000 €	Loyers, participations & autres produits 15,5 %
Reversement aux communes 10,5 % 1 697 000 €	Compensation fiscalité entreprises 945 000 € Contingent aide sociale 661 000 € Partenariat 91 000 €	Redevances Ordures Ménagères & assainissement 13,5 %
Fonctionnement / Équipements & Finances 8,5 % 1 357 000 €	Fonctionnement 1 M. € Reversements Etat 131 000 € Équipements 98 000 € Frais financiers 40 000 €	Dotations fonctionnement et péréquation 11,5 %
		Emprunt 10 %

PROGRAMME D'ACTIONS ET D'OPÉRATIONS 2014

Développement économique

- Accueil des entreprises : Zones d'Activités de Boulzicourt (2,4 Ha) et Poix-Terron (0,7 Ha), gestion d'un parc de 29 locaux d'entreprises et 6 locaux pour les multiservices
- Etude de développement du télétravail
- Développement de la vente des produits fermiers
- Programme de développement européen LEADER
- Aides aux entreprises (ORAC) et association d'insertion (Attigny)
- Aménagement d'espaces de baignade au Camping de la Vènerie et nouvelle aire de jeux au Domaine de Vendresse
- Etude du programme d'aménagement du Relais de messagerie de Launois sur Vence
- Entretien des 66 sentiers de randonnée et aménagements des Monts de Sery et de l'Eperon d'Omont
- Fonctionnement de l'Office de Tourisme

Services à la population

- Séniors : programme d'animations, aménagement d'un béguinage à Chaumont-Porcien, programmation d'un béguinage à Attigny
- Enfance : fonctionnement multi-accueils de Boulzicourt, Saulces-M. et Poix-Terron, Relais Assistantes Maternelles et des 19 accueils périscolaires et de loisirs
- Relance du Relais Service Public

Habitat / Cadre de vie

- Aides aux économies d'énergie (programme Habiter Mieux)
- Aménagement de logements avec les communes à Alland'Huy & Sausseuil, Hagnicourt, La Sabotterie; programmation à Charbogne, Jonval et Justine Herbigny; amélioration du parc existant de 77 logements

- Programme d'aménagements de villages avec les communes : 7 abribus, 5 chantiers du patrimoine, halle de St Jean aux Bois, place de Gruyères
- Etude de programmation d'un éco-quartier à Novion-Porcien

Animations / Vie associative / Jeunesse

- Aides aux associations pour des animations intercommunales
- Fonctionnement de l'Office d'Animation et partenariat avec les médiathèques de Signy l'Abbaye et la mission locale Sud Ardennes
- Gestion d'un parc de matériels d'animation en location et de minibus

Environnement

- Ordures ménagères : acquisition de 6800 bacs de tri, gestion et aménagement des déchèteries d'Attigny, Poix-Terron et Thin le Moutier
- Assainissement non-collectif : travaux de mises aux normes de 80 installations
- Eau-rivières : schéma directeur AEP
- Biodiversité : Zone Natura 2000 à Vendresse
- PCET, plateforme bois énergie, schéma d'implantation éolien, économie d'énergie dans le bloc traite (agriculture), participation aux PCET communaux



Aménagement du Relais de messagerie de Launois

Tous les jeudis de l'été

Randonnées commentées par un accompagnateur

A chaque circuit son thème avec découverte du patrimoine et des produits du terroir.

Départ à 13h30

17 Juillet - Chaumont-Porcien - 11 Km - 4h*

Le bâti du Porcien

24 Juillet - Guincourt - 9 Km - 3h*

Les vergers du tourteronnais

31 Juillet - Dommery - 8 Km - 3h*

La forêt

07 Août - Chesnois-Auboncourt - 8 Km - 3h*

La vallée du foivre

14 Août - Signy l'Abbaye - 7 Km - 3h*

Les planètes

21 Août - Vendresse - 7 Km - 3h*

Le marquis de Carabas

28 Août - Evigny - 11 Km - 4h*

La campagne aux portes de la ville



* Durée de parcours donnée à titre indicatif

2€ / pers. (gratuit -12 ans) - Goûter offert à l'arrivée - Prévoir tenue adaptée

Inscriptions obligatoires : 03.24.35.02.69 - ot.cretes@wanadoo.fr

Agendas

Vente de Topoguides

Idées de balades

sur www.rando-cretes.fr

SAINT LOUP TERRIER ET THIN LE MOUTIER FERONT HONNEUR AUX POILUS DE 14-18

14 — 18 Mission CENTENAIRE



Dans le cadre des commémorations du centenaire de la guerre 1914-1918, de nombreuses animations, des expositions et des évocations historiques auront lieu sur le territoire à partir du 28 août 2014.

A noter plus particulièrement les commémorations de St Loup Terrier et la bataille du tourteronnais (30 août) et la commémoration de Thin le Moutier et la bataille de la Fosse à l'eau (28-29-31 août & 6 septembre). Voici le détail des cérémonies :

Thin le Moutier (28,29,31 août & 6 sept.)

28 août - 18h30

Inauguration de l'exposition sur la bataille de la Fosse à l'Eau, salle polyvalente de Thin le Moutier.

29 août - 19h

Conférence de Jean Diel (ancien professeur d'histoire) sur le déroulement des combats en les replaçant dans l'ensemble de l'offensive allemande avec cette question : pourquoi la Fosse à l'Eau et Signy l'Abbaye ?

31 août - 10h

Cérémonie officielle devant les monuments

allemand et français, sur la route entre Thin le Moutier et la Fosse à l'Eau.

6 septembre - 09h30

Circuit au départ de la mairie de Thin le Moutier en voitures personnelles pour une découverte du champ de bataille (circuit comportant 6 arrêts à des points permettant de découvrir certaines phases des combats).

Saint Loup Terrier (30 août)

08h - 10h : Marche sur les traces des combattants

10h : Office religieux sous chapiteau

11h15 : Cérémonie patriotique autour du Monument (dépôt de gerbes)

12h : Plantation de 4 arbres avec évocation de la construction européenne

12h15 : Vin d'honneur

12h15 - 14h : Repas

14h - 18h : Evocation historique par Goéry Valance (déroulement de la bataille, évocations humaines, témoignages, récits, spectacle et saynètes, ...)

Toute la journée : soldats en tenue, campement militaire, reconstitution d'une salle de classe d'époque, exposition de matériels évoquant les vieux métiers...

+ DE DATES :

<http://centenaire.org>

AIDES EUROPÉENNES : QUEL IMPACT POUR NOTRE TERRITOIRE ?



On a beaucoup parlé de l'Europe ces dernières semaines : on évoque souvent les réglementations qu'elle nous impose, sa Politique Agricole Commune et ses répercussions pour les agriculteurs... Mais au-delà de tout cela, concrètement, pour les habitants et les entreprises du territoire, l'Europe ça change quoi ?

Nous ne pourrions pas passer en revue les différentes sources de financement européens et leurs impacts puisqu'on estime qu'en France, un projet est cofinancé toutes les 3 minutes par l'Europe ! Nous n'aborderons donc que le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) qui est un instrument de financement spécifiquement mis en place par l'Union Européenne pour le développement des zones rurales comme la nôtre. Le moment nous semblait bien choisi (entre les dernières élections et la fin de la période de programmes européens 2007-2013) pour faire un rapide bilan des répercussions du

FEADER pour le développement de notre territoire rural. Et pour cela, nul besoin d'être grand clerc pour constater que ces répercussions, notamment financières, sont très importantes.

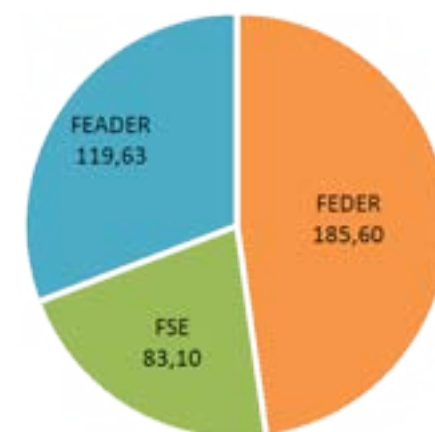
Notre Communauté de Communes a largement sollicité ce fonds pour mettre en œuvre ses projets ces six dernières années ; des projets d'envergure, qui sans ce soutien financier n'auraient, pour beaucoup, pas pu voir le jour. La collectivité aura bénéficié de près de 2 millions d'euros de fonds européens depuis 2007 !

En ce qui concerne **les services à la population**, on peut citer la mise en place du système de déneigement par les agriculteurs avec l'achat des équipements, la création de chaufferies bois collectives à Lalobbe et Poix-Terron, la construction de deux multi-accueils à Poix-Terron et Saulces-Monclin, la création du pôle médical et du futur béguinage pour les personnes âgées à Chaumont-Porcien, les multiservices de Thin le Moutier et Rocquigny, la création du site www.cretespreardennaises.fr...

En matière de **tourisme**, l'Europe nous a soutenu notamment pour l'aménagement des nouveaux sentiers de randonnée, la restructuration du Domaine de Vendresse, l'aménagement des aires de camping cars à Attigny et Launois sur Vence, la création du sentier de découverte de La Horgne et de ceux en cours sur Omont et Sery.

Au-delà de ces projets d'investissement, on peut également citer les **programmes d'animation** avec la création, pour les associations sportives, des postes d'animateurs sportifs partagés et les programmes de sorties et d'activités pour les seniors ces trois dernières années. Cette liste de projets est loin d'être exhaustive et ne concerne que la Communauté de Communes !

De nombreux villages du territoire ont également bénéficié de ces fonds : Villers le Tourneur avec la création de sa chaufferie collective au bois, Saulces-Monclin pour la création de son pôle médical, Launois-sur-Vence pour les aménagements en lien avec sa labellisation de Village Etape... Et les structures publiques ne sont pas les seules à avoir sollicité et reçu du FEADER, ce sont également des associations, des agriculteurs, des entreprises et des particuliers qui ont été soutenus : projet d'accueil à la ferme, développement de l'écoconstruction chez les artisans, création d'hébergement, préservation de la biodiversité...



Répartition des fonds européens en Champagne Ardenne (en millions €)

Difficile de faire sans cet inventaire pour montrer tout l'étendue des aides européennes et plus particulièrement du FEADER à l'échelle de notre petit territoire rural de 21 000 habitants.

Rapportés à la population, les montants FEADER alloués ces 6 dernières années représentent plus de 300 euros/habitant et ceci sans comptabiliser les aides directes aux agriculteurs dans le cadre de la PAC et les 2 autres fonds : le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et le FSE (Fonds Social Européen) !

LE FEADER SUR LES CRÊTES PRÉARDENNAISES :

Le FEADER intervient dans le cadre du deuxième pilier de la Politique Agricole Commune (PAC), pour développer les zones rurales. Il permet de créer une dynamique économique et sociale compatible avec le respect de l'environnement. Il soutient 3 priorités correspondant à 4 axes :

- l'amélioration de la compétitivité des filières agricoles et forestières (255 dossiers sur le territoire - Environ 1 million d'euros)
- la préservation de l'environnement en lien avec la gestion de l'espace rural (+ de 300 dossiers - Plus de 2 millions d'euros)
- l'amélioration de la qualité de vie dans les zones rurales et l'encouragement à la diversification des activités économiques (une cinquantaine de dossiers - Près d'1,5 millions d'euros)

Le programme LEADER porté par le Communauté de Communes s'inscrit ici avec près de 2 millions d'euros pour plus de 80 dossiers.

COLLECTE SÉLECTIVE : DES BACS POUR REMPLACER LES SACS DE TRI



Les nouveaux bacs de tri à Poix-Terron

Annoncée depuis quelques mois, la distribution des bacs de tri est en cours. L'occasion d'expliquer les raisons de ce changement et quels bénéfices chacun va pouvoir en tirer.

Auparavant collectés via des sacs jaunes et bleus, les emballages recyclables (papiers cartons, flacons plastiques, emballages métalliques...) le seront désormais grâce aux bacs de tri distribués dans chaque habitation. Chaque foyer s'est vu remettre (ou le sera prochainement) un bac de 240 litres pouvant recevoir indifféremment tous les recyclables (à mettre en vrac, sans sac de collecte). Les jours de collecte restent inchangés.

Les élus de la Communauté de Communes ont fait le choix de ce nouveau mode de collecte car il offre plusieurs avantages :

- il participe à la protection de l'environnement grâce à la suppression des sacs de tri (certes recyclables) et se conforme ainsi aux engagements pris dans le cadre du Plan Climat des Crêtes Préardennaises
- il facilite la manutention pour le personnel chargé de la collecte et augmente le volume de stockage pour le particulier
- il n'engendre pas de coûts supplémentaires pour l'usager. Le montant de la redevance n'évoluant pas avec cette modification.

L'objectif final est d'améliorer la qualité et la performance du tri.



CONSIGNES D'UTILISATION :

- Utiliser les sacs jaunes et bleus jusqu'à épuisement. Les mettre sur le trottoir comme d'habitude.
- Sortir le bac de tri lorsqu'il est au minimum rempli à moitié
- Sortir le bac la veille du jour de collecte
- Rentrer le bac dès que le ramassage est effectué pour ne pas gêner la circulation sur le trottoir
- Si un seul bac est insuffisant (famille nombreuse), vous pouvez faire la demande pour un bac supplémentaire

Contact : Céline SANTERRE - 03.24.35.22.22 ou celine.santerre@lescrettes.fr



PROGRAMME D'ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

L'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises (OACP), structure référente sur le territoire des Crêtes en termes d'animations sportives/culturelles, d'éducation à la citoyenneté et au multimédia, vous propose cet été les manifestations suivantes :

- Un stage Educ'foot à Signy l'Abbaye avec le club local Liart Signy : **du 22 au 25 juillet**. Ce stage foot-citoyen se déroulera sur terrain synthétique et proposera des ateliers techniques, un tournoi de foot argentin et des ateliers d'arbitrage. Une séance au Chêne Perché (parc accrobranche) et des activités « citoyenneté » seront également mises en place.

A partir de 7 ans (groupes définis par catégories d'âge)
50 € / pers. (repas, t-shirt et activités accrobranche compris)

- 2 journée VTT avec Signy Rider et le vélo club Rethélois, **le 25 juillet à St Loup Terrier de 10h à 16h30 & 20 août à Signy l'Abbaye de 10h à 16h30 + Ateliers, randos**
A partir de 8 ans
Prévoir pique-nique – RDV terrain de football
7 € par pers. - 12 € les 2 jours

- Accueil de l'Ardenn'Tour du Conseil Général à Attigny le mercredi 16 juillet et le mercredi 23 juillet à Signy l'Abbaye. Ateliers tir laser, crosse québécoise, body karaté, rugby, tir à l'arc, quizz sportif sont au programme. Animations encadrées par les

éducateurs des Comités Départementaux, du Conseil Général et de l'OACP de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.

A partir de 7 ans (groupes définis par catégories d'âge)
Prévoir un pique-nique
Gratuit - RDV au complexe sportif

- Rallye Animation Tourisme et promenade en voiture sur les Crêtes le dimanche 24 août de 9h à 18h. Thème : les années 80 sur le Pays des Crêtes avec des énigmes et des étapes jeux. Repas collectif avec pique-nique tiré du sac et ambiance assurée
12 € / voiture - Inscription obligatoire

- Opération « Ça me dit Sport » dans les villages des Crêtes **du 15 août au 30 août** (13h30 à 16h30) avec initiations sportives, tournois, jeux géants... Programme en cours d'élaboration.

A partir de 7 ans
4 € / pers.

- Fête intercommunale du Sport le samedi 13 septembre à Thin le Moutier, de 14h à 20h. Pour cette nouvelle édition, on comptera 14 ateliers sportifs et découvertes, des démonstrations, du baby sport et de nombreuses surprises.
4 € / pers.

+ D'INFOS & INSCRIPTIONS :
www.oacp.fr - 03.24.35.34.33

UN PREMIER BÉGUINAGE À CHAUMONT-PORCIEN

Pour répondre à un besoin croissant des habitants de la Communauté de Communes, les élus ont décidé d'aménager des logements adaptés pour personnes âgées valides. C'est ce que l'on appelle communément un béguinage. Présentation de ce projet.

La commune de Chaumont-Porcien correspondait parfaitement aux critères nécessaires pour aménager tel équipement: présence de commerces, d'un pôle médical, d'une pharmacie, de services (aides à la personne, coiffeurs...). C'est dans les locaux de l'ancienne école maternelle que la Communauté de Communes mène actuellement des travaux de réhabilitation qui permettront au printemps 2015 d'offrir un nouveau lieu de vie pour les personnes de plus de 65 ans. Cinq logements de 69 à 77 m² seront mis en location (entre 400 et 450 € mensuels) dans les prochains mois. Ils permettront d'accueillir une dizaine de seniors valides dans des appartements adaptés, non-médicalisés, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'ancienne école sera entièrement réhabilitée, et même agrandie suite à l'ajout

d'une extension à ossature bois sur un côté du bâtiment. Cet aménagement offrira, de fait, des prestations de qualité à des coûts énergétiques limités. Une salle de vie commune sera même aménagée pour permettre aux locataires de partager des moments conviviaux lors d'activités de groupes ou tout simplement pour recevoir leur famille.

A l'origine piloté et proposé par le Conseil de Développement du Pays des Crêtes Préardennaises, ce projet va offrir une solution d'hébergement aux seniors se trouvant trop isolés et avec leur ancien logement inadapté (trop coûteux, entretien difficile...). Les dossiers de candidature seront disponibles dans le courant de l'été. A noter qu'un projet similaire est en cours de montage sur la commune d'Attigny. Plus d'informations dans nos prochaines éditions.

+ D'INFOS :

Pour recevoir le dossier de candidature, merci de prendre contact avec Isabelle Nicard au 03.24.35.22.22

Le futur béguinage en travaux



CHOIX DU MODE DE GARDE : PRÉPAREZ LA RENTRÉE SEREINEMENT !



Multi-Accueils ou Assistantes Maternelles, faites le choix qui vous convient

Alors que les grandes vacances sont souvent l'occasion d'oublier le quotidien et profiter du temps libre avec les enfants, certains parents pensent déjà à la rentrée et à la garde de bébé. Pour les aider dans cette démarche, voici les possibilités offertes sur le territoire.

Les Multi-Accueils

A Boulzicourt, Saulces-Monclin et Poix-Terron, ils accueillent les enfants de 3 mois à 6 ans de façon régulière (crèche) ou occasionnelle (halte garderie). Ouverts du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, les tarifs sont fixés par la CAF selon le coefficient familial. Ces structures permettent l'accueil de 20 enfants à Boulzicourt et 17 à Poix-Terron et Saulces-Monclin. Priorité est donnée aux enfants non-scolarisés, habitants sur les Crêtes Préardennaises.

M.-Accueil de Boulzicourt : 03.24.56.96.90

M.-Accueil de Saulces-Monclin : 03.24.38.55.49

M.-Accueil de Poix-Terron : 03.24.35.36.64

Les Assistantes Maternelles

180 assistantes maternelles agréées (dont quelques hommes) sont installées sur le territoire et peuvent accueillir selon leur agrément de 1 à 3 enfants à leur domicile ou chez les parents employeurs. Complémentaires des 3 multi-accueils, elles offrent en plus d'un accueil individualisé, une réponse à des problématiques d'horaires de garde plus atypiques. Les parents employeurs signent un contrat de travail avec l'assistante maternelle. Le service RAM des Crêtes Préardennaises peut les aider dans l'accomplissement de cette formalité pouvant paraître complexe. Pour obtenir la liste des professionnels agréés : RAM des Crêtes Préardennaises au 03.24.35.34.32 ou ram@lescrettes.fr ou www.cretespreardennaises.fr

RENDEZ-VOUS :

Le RAM organise de nombreuses animations gratuites. N'hésitez pas à demander le programme au numéro ci-dessus.

Sentier de randonnée n° 53

Topoguide *Sur les traces de Jean Mermoz*



Secteur des Monts
du Porcien



Venez découvrir, par le sentier n°53, le village de Rocquigny et son château Mermoz.

Plongez dans l'histoire de cet aviateur connu et reconnu, ayant vécu ses jeunes années à Mainbressy, non-loin de Rocquigny.

Profitez aussi des nombreux points de vue tout au long de cet agréable parcours.



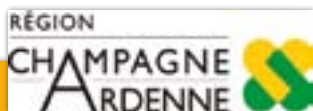
Réalisation : D.T. OTCP

Topoguides en vente à l'Office de Tourisme des Crêtes ou sur

www.rando-cretes.fr



5€



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CRÊTES PRÉARDENNAISES

Rue de la prairie - 08430 POIX-TERRON
Tél : 03.24.35.22.22 - Fax : 03.24.35.26.25
www.cretespreardennaises.fr

Lignes de Crêtes est édité par la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises - Responsable de la publication : Bernard BLAIMONT - Responsable de la rédaction : Hugues MAHIEU - Coordination et conception : Pierre-Edouard ANDRICQ - Photos : Bruno GOUHOURY (www.bruno-gouhoury.com) - Impression : Imprimerie YAKAPRINT - 08000 Charleville-Mézières - Imprimé sur papier certifié FSC en 9 500 exemplaires - Dépôt légal à la parution